



i.p.p.i.
image printing products international
a division of A. Kurz Inks (Canada) Limited

2284 Speers Road, Oakville, Ontario L6L 2X8
tel: 905/825-5600 fax: 905/825-8833
info@ippi.ca www.ippi.ca

Fiche signalétique

1. Identification du produit et de l'entreprise

Code du produit	Serie PVC
Nom du produit	: PVC Serie D'Encre
Utilisations	: Impression.
Manufacturier/ Distributeur	: Image Group 2284 Speers Road Oakville, Ontario L6L 2X8
En cas d'urgence	: (905) 825-5600 (905) 825-5600 (fax)
Numero D'Identification	: UN1210 CLASS 3 PG II
Classification Du SIMDUT	: CONTRÔLE (B2, D2A)
Date de révision	: 06/18/2010.

2. Identification des dangers

État physique	: Liquide.
SIMDUT (Classification)	: Classe B-2: Liquide inflammable Classe D-2B: Matières causant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).
Vue d'ensemble des urgences	: AVERTISSEMENT ! PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU. CONTIENT DES PRODUITS CAUSANT DES LÉSIONS AUX ORGANES SUIVANTS : SANG, SYSTÈME REPRODUCTEUR, FOIE, VOIES RESPIRATOIRES, PEAU, SYSTÈME NERVEUX CENTRAL, OEIL, CRISTALLIN OU CORNÉE. LIQUIDE ET VAPEUR INFLAMMABLES. LA VAPEUR PEUT PROVOQUER UN INCENDIE INSTANTANÉ. PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INGESTION. CONTIENT DES PRODUITS POUVANT CAUSER DES LÉSIONS AUX ORGANES SUIVANTS : POUMONS, TRACTUS GASTRO-INTESTINAL.
Voies d'absorption	Contact cutané. Inhalation.
Effets aigus potentiels sur la santé	
Yeux	: Irritant pour les yeux.
Peau	: Irritant pour la peau.
Inhalation	: L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé. Des effets graves peuvent se produire à retardement après une exposition.
Ingestion	: Nocif en cas d'ingestion.
Effets chroniques potentiels sur la santé	
Effets cancérogènes	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets mutagènes	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Tératogénicité / Toxicité pour la reproduction	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Conditions médicales aggravées par une surexposition	: Des troubles digestifs préexistants et des troubles impliquant tout organe cible mentionné dans le chapitre intitulé "Identification des risques" peuvent être aggravés par une surexposition à ce produit.

2 . Identification des dangers

Voir Information toxicologique (section 11)

3 . Information sur les composants

<u>Ingrédients dangereux</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>%</u>
n-Propyl Alcohol	71-23-8	10 - 25
n-Propyl Acetate	109-60-4	10 - 25
Ethanol	64-17-5	10 - 25

4 . Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Consulter un médecin.
- Contact avec la peau** : Laver soigneusement la peau au savon et à l'eau ou utiliser un nettoyant cutané reconnu. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.
- Inhalation** : Transporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et allongée. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.
- Ingestion** : Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et allongée. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
- Protection des sauveteurs** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours.

5 . Mesures de lutte contre l'incendie

- Inflammabilité du produit** : Liquide inflammable. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion.
- Produits de la combustion** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
oxydes de carbone
oxydes d'azote
- Moyens d'extinction**
- Utilisables** : Utiliser des poudres chimiques sèches, du CO₂, de l'eau vaporisée (brouillard) ou de la mousse.
- Non utilisables** : NE PAS utiliser de jet d'eau.

5 . Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers spéciaux en cas d'exposition	: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	: Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.
Inflammabilité (critères de l'OSHA)	: IB
Point d'éclair	: Plus basse valeur connue: -18 to 23°C (0 to 73.4°F) (Coupe fermée)

6 . Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles	: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions environnementales	: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air)
Méthodes de nettoyage	: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations par l'amont. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

7 . Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

Manutention	: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux d'entreposage et dans un espace clos à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Utilisez les outils sans étincelage. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert d'un produit, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en attachant les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.
--------------------	---

7 . Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

Entreposage : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

8 . Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

n-Propyl Alcohol **ACGIH TLV (États-Unis, 1/2008).**

TWA: 100 ppm 8 heure(s).

n-Propyl Acetate **ACGIH TLV (États-Unis, 1/2008).**

STEL: 1040 mg/m³ 15 minute(s).

STEL: 250 ppm 15 minute(s).

TWA: 835 mg/m³ 8 heure(s).

TWA: 200 ppm 8 heure(s).

Ethanol **ACGIH TLV (États-Unis, 1/2007).**

TWA: 1880 mg/m³ 8 heure(s).

TWA: 1000 ppm 8 heure(s).

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

Mesures techniques : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

Protection individuelle

Yeux : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières.

Peau : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Respiratoire : Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

Mains : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

Mesures d'hygiène : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

9 . Propriétés physico-chimiques

État physique	: Liquide.
Couleur	: Non disponible.
Goût	: Non disponible.
Odeur	: Non disponible.
Seuil de l'odeur	: Non disponible.
pH	: Non disponible.
Point d'ébullition/condensation	: Plus basse valeur connue: 78°C (173°F)
Point de fusion/congélation	: Peut éventuellement commencer à se solidifier à la température suivante: -94.6°C (-138.3°F) Ceci est fondé d'après les données de l'ingrédient suivant: n-Propyl Acetate. Moyenne pondérée: -112.01°C (-169.6°F)
Point d'éclair	: Plus basse valeur connue: -18 to 23°C (0 to 73.4°F) (Coupe fermée)
COV	: 63.23%
Température d'auto-inflammation	: Plus basse valeur connue: 370.85 à 439.85°C (699.5 à 823.7°F) (propane-1-ol).
Limites d'inflammabilité	: Non disponible.
Pression de vapeur	: Non disponible.
Densité	: 0.9509 g/cm ³ (7.9355 lbs/gal)
Solubilité	: Non disponible.
Viscosité	: Non disponible.
Densité de vapeur	: Plus haute valeur connue: 3.5 (Air = 1) (n-Propyl Acetate). Moyenne pondérée: 2.42 (Air = 1)
Vitesse d'évaporation	: Plus haute valeur connue: 2.3 (n-Propyl Acetate) Moyenne pondérée: 1.62 comparé à acétate de butyle
Poids moléculaire	: Non applicable.
Formule moléculaire	: Non applicable.
Température critique	: Plus basse valeur connue: 263.7°C (506.7°F) (propane-1-ol).
Ionicité (dans l'eau)	: Non disponible.
Propriétés de dispersibilité	: Non disponible.
Remarques physico-chimiques	: Non disponible.

10 . Stabilité du produit et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	: Le produit est stable.
Produits de décomposition dangereux	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
Réactivité - Pâle	: Peut polymériser lorsqu'exposé à la lumière.

11 . Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
C. I. Pigment Black 7	DL50 Cutané	Lapin	>3 g/kg	-
	DL50 Orale	Rat	>15400 mg/kg	-
	TDLo Intra-trachéal	Rat	15 mg/kg	-
n-Propyl Acetate	DL50 Cutané	Lapin	>20 mL/kg	-
	DL50 Orale	Rat	9370 mg/kg	-
Éthanol	Dlmin Cutané	Lapin	20 g/kg	-
	TDLo Orale	Rat	6000 mg/kg	-
	TDLo Orale	Rat	6000 mg/kg	-
	TDLo Orale	Rat	5000 mg/kg	-

11 . Informations toxicologiques

	TDL _o Orale	Rat	5 g/kg	-
	TDL _o Orale	Rat	6.4 g/kg	-
propane-1-ol	DL50 Cutané	Lapin	5040 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	2200 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	1870 mg/kg	-

Conclusion/Résumé : Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité chronique

Conclusion/Résumé : Aucun effet important ou danger critique connu.

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : Aucun effet important ou danger critique connu.

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	ACGIH	CIRC	EPA	NIOSH	NTP	OSHA
propane-1-ol	A4	-	-	-	-	-
Éthanol	A4	-	-	-	-	-

Mutagénicité

Conclusion/Résumé : Aucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité

Conclusion/Résumé : Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Aucun effet important ou danger critique connu.

Produits synergiques : Non disponible.

12 . Informations écotoxicologiques

Effets sur l'environnement : Aucun effet important ou danger critique connu.

Écotoxicité en milieu aquatique

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Biodégradabilité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau : Non disponible.

Facteur de bioconcentration : Non disponible.

Mobilité : Non disponible.

Toxicité des produits de biodégradation : Non disponible.

Effets nocifs divers : Aucun effet important ou danger critique connu.

13 . Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Élimination des déchets : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Voir les mesures de protection décrites aux sections 7 et 8.

Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit.

14 . Informations relatives au transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classe	GE*	Étiquette	Autres informations
Classification pour le TMD	UN1210	ENCRES D'IMPRIMERIE	3	II		-

GE* : Groupe d'emballage

15 . Informations réglementaires

SIMDUT (Classification) : Classe B-2: Liquide inflammable
Classe D-2B: Matières causant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).

DSL du Canada (Liste des substances internes au Canada) :

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

16 . Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis)	Santé	*	2
	Risques d'incendie		3
	Réactivité		0

Références : Non disponible.

Autres considérations spéciales : Non disponible.

Version : 0.01

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

POISON CONTROL CENTRE 800-268-9017

CANUTEC (Canada) 24 HOUR EMERGENCY SERVICE 613-996-6666